

Lettre d'information numérique

de la mairie de Bannalec

N°4 du vendredi 10 avril 2020

Ouverture du marché : tous les mercredis de 8 h 30 à 12 h 30, place de la Libération

Ouverture de l'AMAP : tous les jeudis de 18 h à 19 h30, devant la gare

Un site pour relier les producteurs et les consommateurs bretons : www.produits-locaux.bzh

Le fonctionnement des services municipaux

La crise sanitaire modifie le fonctionnement des services municipaux : la mairie est fermée au public jusqu'à nouvel ordre, mais un accueil téléphonique est assuré pour des questions urgentes. L'accueil téléphonique de la mairie est maintenu de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi, au numéro habituel 02 98 39 57 22.

Le n° de l'astreinte du pôle technique est le 06 20 28 00 72..

Pendant cette période, les interventions sont limitées aux services essentiels (interventions techniques urgentes, questions urgentes d'état-civil, banque alimentaire, funéraire, etc...).



Réorganisation nécessaire à l'Ehpad

Pendant cette période de confinement, les agents de l'Ehpad Les Genêts poursuivent leurs missions auprès des personnes âgées. L'ambiance reste sympa et le moral toujours bon, malgré les contraintes qu'entraînent cette crise sanitaire qui oblige chaque résident à rester confiné dans sa chambre et interdit les visites des familles.

«Nous avons réorganisé les plannings des personnels et modifié le fonctionnement des services, pour limiter au maximum les risques de propagation du virus» explique Vanessa Claus, directrice de l'établissement qui précise : «les repas sont désormais distribués dans les chambres, ce qui a demandé une nouvelle logistique et pour combler l'absence de visites, nous utilisons la visio-conférence avec une tablette numérique pour permettre aux résidents d'échanger avec leurs familles». Avec l'arrivée du beau temps, des promenades dans le parc permettent désormais de sortir des chambres, ce qui améliore le moral des résidents.

Et puis, plusieurs initiatives solidaires de Bannalécois ont mis du baume au coeur des résidents comme du personnel : une collecte de dessins d'enfants et des dons réguliers de petits gâteaux.

L'AMAP poursuit ses ventes

Depuis le confinement, les conditions de vente de produits locaux ont été modifiées et au sein de l'AMAP, une nouvelle organisation a été instaurée pour les ventes qui se déroulent le jeudi soir, devant la gare. Les producteurs poursuivent la distribution de paniers à Ti-Gar de 18 h à 19 h 30, avec toutes les mesures d'hygiène et de sécurité nécessaires.

Les bénévoles sont présents pour informer les clients sur l'organisation mise en place, ils ont réalisé un marquage au sol et rappellent les distances entre chaque client.

Durant toute la période de confinement, aucune manipulation d'espèces n'est acceptée, le paiement se fait par chèque. Actuellement, l'AMAP enregistre de nouveaux abonnements : les gens semblent apprécier les produits frais et la vente directe. C'est finalement une belle opportunité pour l'association de faire connaître les produits locaux.

Plus d'informations : <https://bricolblog29.blogspot.com> et 06 74 97 22 68.



Les 4 gestes barrières à adopter



Se laver les mains régulièrement



Éternuer ou tousser dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique



Porter un masque jetable quand on est malade



@MinSoliSante



BANNALEC
BANALEG